



Accrochage ,la voiture ne s'est pas arrêtée

Par Agathe

Une voiture nous a accrochés sur une route étroite en descendant une colline,le code precise que c'est la voiture qui monte qui a la priorité,nous avons donc la priorité,de plus le vehicule responsable pouvait tres bien se garer plus haut pour nous laisser passer,ce qui n'était pas notre cas,de mauvaise fois,le conducteur a exigé que nous reculions en nous faisant remarquer que celui qui avait le plus à perdre c'était nous et que lui s'en foutait d'accrocher sa voiture qui n'était pas neuve,nous faisant signe qu'il n'entendait pas ce qu'on lui disait il a accéléré et nous a arraché tout l'arriere de la voiture,vu qu'il etait impossible de faire 1/2 tour,nous n'avons pas pu le suivre,qu'en est il de l'assurance dans ce cas?;avons nous un recours?il yavait bien une voiture derriere qui a tout vu mais on n'a pas pensé à les arreter pour leur demander d'etre témoins
merci pour vos conseils